



La Parole du Rav Brand

Le Livre de Dévarim commence ainsi : « Voici les paroles que Moché adressa à tout Israël... ».

Une partie de ce Livre contient des ordres que Hachem a dictés à Moché, comme Il a dicté tous les autres ordres. Une autre partie contient les paroles que Moché a adressées de son propre chef au peuple. Bien qu'il fût inspiré par Hachem, ce n'est pas Hachem qui les avait mises dans sa bouche. Ses paroles plurent à D-ieu au point qu'Il lui ordonna de les écrire et de les ajouter à Sa propre Torah. Des lors, la Torah est composée par cinq Livres. N'est-il pas ahurissant que les paroles d'un homme en chair et en sang rejoignent les paroles du D-ieu Vivant et leur soient comparées ?

Mais D-ieu témoigne au sujet de Moché : « Et l'homme Moché est le plus humble de tous les humains sur la face de la terre... Il est fidèle dans toute Ma maison. Je lui parle bouche à bouche, Je Me révèle à lui sans énigmes, et il voit une représentation de D-ieu... », (Bamidbar 12,3).

Sa proximité avec D-ieu lui donnait une connaissance unique de D-ieu, et une humilité inégalée. D-ieu aussi est - si on peut dire ainsi - humble : « J'habite dans les lieux élevés et dans la sainteté, mais Je suis avec l'homme contrit et humilié, afin de ranimer les esprits humiliés, afin de ranimer les cœurs contrits », (Yéchaya, 57, 16).

Quant à l'humilité, voici un enseignement : « Rabbi Lévitás, l'homme de Yavné, dit : « Sois humble à l'extrême, car la destinée de l'homme est d'être dévoré par la vermine (Avot, 4,4) ; il dit : l'homme se diffère de l'animal en quatre domaines : les intestins de l'homme sentent mauvais et pas ceux de l'animal, l'homme transpire et pas l'animal, l'homme a un yétzer hara et pas l'animal et les années de l'homme sont réduites et pas celles de l'animal », (Avot de Rabbi Nathan 34).

Cette Michna se trouve dans les Pirké Avot, et tous ses enseignements ont leur source dans les paroles de D-ieu à Moché : « Moché a reçu la Torah au Sinaï et l'a transmise à Yéhocoua, et Yéhocoua aux anciens, et les anciens aux prophètes et les prophètes aux Hommes de la grande Assemblée... », (Avot, 1,1). Et si ses maximes sont attribuées à tel ou tel Sage, c'est du fait que ce Sage répétait cette leçon de morale durant toute sa vie, car il

observait que sa génération en particulier devait la prendre à cœur ; quant à lui-même, il l'accomplissait personnellement à la perfection.

Que veut alors dire : Rabbi Lévitás, l'homme de Yavné ? Durant sa génération, où le second Temple fut détruit, le peuple passa des moments cruciaux pour la pérennité du judaïsme et du peuple.

La ville de Yavné fut « la Yéchiva » (Guitin, 56b), où les dispositions halakhiques de la Torah orale furent fixées. La première Masékhet fut « Eduyot » (Berakhot, 28a), les textes des prières (Meguila, 17-18) et mille autres décisions pour la survie du peuple à jamais y furent fixées. Et leurs travaux continuèrent par leurs élèves jusqu'à la rédaction de la Michna, puis de la Guemara.

C'est aussi à Yavné que des décisions gravissimes comme celle de l'exclusion des mouvements judéo-chrétiens furent établies, et la prière instaurée par l'homme le plus pieux et le plus humble parmi les Sages (Berakhot, 28b). L'unité des Sages étaient pour eux une condition sine qua non, l'ancrage de la halakha par la majorité fut renforcée au point de fixer la halakha selon Beth Hillel (Yévatot, 14a ; voir aussi Sota, 47b).

De même, le principe que toute manifestation mystique, une voix céleste ou signe miraculeux ne pourrait changer la halakha exprimée par la majorité des Sages, et cela même au point de devoir exclure l'un des plus grands maîtres de la génération, Rabbi Eliezer ben Hourkenos (Baba Metzia, 59b) jusqu'au jour de sa mort (Sanhedrin, 68a).

Ces décisions exigent une confiance absolue dans la vérité de leurs positions. Alors rabbi Levitas, « l'homme de Yavné », le Rav de la ville et l'organisateur infatigable de cette Yechiva, rappela à ses pairs de ne pas pêcher par la moindre arrogance, mais de rester incommensurablement humbles, comme l'était le plus grand des prophètes, Moché. Et comme les paroles de ce dernier furent reconnues par D-ieu au même titre que les ordres du D-ieu vivant, et ajoutées dans le cinquième Livre de la Torah écrite, les dispositions prises par la Yechiva de Yavné plurent à D-ieu, et elles sont la continuité de la Torah orale, donnée par D-ieu à Moché.

Rav Yehiel Brand

Ville	Entrée*	Sortie
Jérusalem	18:52	20:11
Paris	21:05	22:18
Marseille	20:37	21:43
Lyon	20:46	21:54
Strasbourg	20:42	21:54

*Vérifier l'heure d'entrée de Chabbat dans votre communauté

N° 302

Pour aller plus loin...

- Il est écrit (1-2) : « A'had assar yom mé'horev... ». À quel enseignement font allusion les 4 premiers mots de ce passouk ?
- Quelle Halakha du Choul'han Aroukh pouvons-nous entrevoir par allusion à travers les 3 premiers mots du passouk (1-7) : « Pénou ouss'ou lakhème » ("tournez et partez pour vous") ?
- Où trouvons-nous dans notre Paracha une allusion à la résurrection des morts ?
- Il est écrit (1-12) : « Eikha essa lévadi tor'hakhème "oumassaakhème" vévivékème ». L'expression "oumassaakhème" ("et votre fardeau") nous apprend (voir Rachi) qu'ils étaient apikorssim (hérétiques, individus manquant d'Emouna). Pourquoi le fait que les Béné Israël aient été apikorssim, entraîna ces derniers à être assimilés, aux yeux de Moché, à des fardeaux difficiles ("massaote kévedim") et pénibles à porter ?
- Il est écrit (1-31) : « Oubamidbar acher raïta acher nésakha Hachem élokékha caachère yissa iche ète béno ». À quel merveilleux enseignement ces termes font-ils allusion ?
- Qui mérite le dévoilement d'Eliahou Hanavi ("guilouï Eliahou"). Quels termes de notre Paracha font allusion à cela ?

Yaacov Guetta

Réponses n°301 Matot Massé

Enigme 1: Aharon Hacoheh

Enigme 2: Il aura besoin de 8 sacs, contenant chacun : 1,2,4,8,16,32,64 et 12€. Avec les sept premiers, il peut payer tout montant jusqu'à 127€. En ajoutant le sac de 12 €, il pourra payer tout montant jusqu'à 139€.

Enigme 3: Il s'agit de Houchim, le fils de Dan qui coupa la tête d'Essav. Remez Ladavar : « Vaana'hnou né'haletz 'Houchim » (qu'on traduit dans la Paracha : « Et nous nous engagerons " promptement »).

Rébus: Billes / Nez / Houx / Raie / A / Bête / Avis / Aaaah

Mat en 3 coups pour les noirs :

- H7H6 G5H6
- A8H8 H6G5
- F2H4



Enigmes



Enigme 1: Quel est le livre du Tanakh qui ne contient qu'un seul Passouk (verset) débutant par un « Vav » ?

Enigme 2: Lorsqu'ils courent le 100 mètres, Timothée, Alban et Vincent sont de forces très inégales. Timothée et Alban arrivent ensemble au poteau si Timothée part avec 20 mètres d'avance. Alban et Vincent arrivent ensemble au poteau si Alban part avec 25 mètres d'avance. Timothée et Vincent mesurent leurs forces et désirent arriver ensemble au poteau. A quelle distance doivent-ils partir l'un de l'autre ?

Enigme 3: La langue Achkénaze (allemande) et la langue cananéenne ont un mot en commun, quel est ce mot que nous trouvons dans notre Paracha et que signifie-t-il ?



Ticha Béav qui tombe Chabbat :

Lorsque le jeûne du 9 Av tombe Chabbat, on le repousse au lendemain. **On mangera donc habituellement comme tous les Chabbat, et il sera donc évidemment interdit de montrer le moindre signe de deuil** [Choul'han Aroukh 552,10 et 554,19 ; Voir le Gra 553,2 qui réfute la 'Houmra du Rama (553,2) de ne pas étudier la veille de Ticha Béav après 'Hatsot même quand la veille de Ticha Béav tombe Chabbat (si ce n'est des choses qui attristent) Voir aussi le 'Hazon Ovadia p.248].

On s'arrêtera toutefois de manger avant la Chekia (La Séouda Chlichit sera donc prise plus tôt qu'à l'accoutumée) [Rama 552,10]. **Cependant, on attendra la sortie de Chabbat pour se changer** (enlever les chaussures en cuir, mettre une tenue déjà portée...) [Hazon Ovadia p. 334]. On dira alors auparavant "Baroukh Hamavdil Ben Kodech Lé'hol" pour pouvoir se changer [Torat Hamoadime (Rav D.Yossef) p.276].

Après avoir récité la Tefila de Arvit (avec Ata 'Honantanou), on récitera la bénédiction de "Méoré Haech". Généralement l'officiant la récite à voix haute, en acquittant toute l'assemblée. **Les femmes tâcheront de réciter cette bénédiction à la maison** (en disant auparavant "Baroukh Hamavdil Ben Kodech Lé'hol"). [Hazon Ovadia p.343; Chevet Halévy 7 Siman 77,1 et 2]

A la sortie du jeûne, on fera la Havdala en récitant uniquement la bénédiction sur le vin avec la bénédiction "Hamavdil".

Les personnes dispensées du jeûne qui comptent manger samedi soir, réciteront auparavant la Havdala (en incluant la bénédiction de "Meoré Haech" mais sans réciter la bénédiction des "Bessamimes") [Ch.Aroukh 556]. Aussi, ils pourront réciter la Havdala sur du vin/jus de raisin comme à l'accoutumée, car en effet on ne le boit pas dans le but d'en tirer profit, mais pour réaliser la Mitsva [Hazon Ovadia p.348 ; Or Létsion 29,8]. Selon d'autres, on fera la Havdala sur de la bière [Caf Ha'hayime 556,9]. **Ils pourront également acquitter toute personne qui jeûne** [Torat Hamoadime p. 283].

Enfin, étant donné que le jeûne est décalé, l'ensemble des restrictions liées au deuil prendront fin dès la sortie du jeûne et cela même pour les Ashkénazim [Ch.A 551,4 ; Michna Beroura 558,4 ; Piské Techouvot 558,3]. **Cependant, concernant le fait de consommer la viande et boire du vin, l'habitude des Ashkénazim est d'attendre le lendemain** [Rama 558].

Mais pour les Séfaradim, il n'y a pas de coutume à se montrer rigoureux. [Birké Yossef 558,2 ; Caf Ha'hayime 552,208 (à l'encontre du M.B Dirchou 558 note 9) ; Voir aussi Caf Ha'hayime 558,19 et 551,130 qui rapporte que c'est ainsi que procédait Rabbi 'Hayim Vital ; Berit Kehouna page 191 et 51 ; Hazon Ovadia p.415 ; Or Létsion 29,26]

David Cohen

**Vous appréciez
Shalshet News ?**

**Pour dédicacer un feuillet :
Shalshet.news@gmail.com**

La Question

Dans la paracha de la semaine, Moché présente au peuple d'Israël un résumé des différents épisodes vécus dans le désert depuis la sortie d'Egypte.

Un de ces épisodes est l'épisode des explorateurs. Ainsi, un verset nous rapporte le serment qu'Hachem fit à ce moment-là, que de toute cette génération, seuls Calev et Yéhochoua auront le mérite de rentrer sur la terre d'Israël.

Toutefois, il existe un enseignement du Talmud qui nous dit : il n'existe pas pour Israël des jours aussi bons, que le jour de Kippour et Tou béav...

La guémara explique que Tou béav est un jour joyeux car ce jour-là « furent terminés les morts dans le désert ».

Le Midrach explique qu'Hachem répartit la punition de cette génération tout au long des 40 années de pérégrination, et qu'elle ne s'appliquait qu'une fois par an, dans la nuit de ticha béav. Aussi, à la veille de cette nuit fatidique, les « rescapés » creusaient leur tombe, dans laquelle ils passaient la nuit, et le lendemain les survivants se relevaient. Cependant,

nous dit le Midrach, lors de la dernière année, aucun mort ne fut à déplorer, suite à la nuit du 9 av. Le peuple croyant s'être trompé de date, recommença le même manège toutes les nuits, jusqu'à la pleine lune le soir du 15 av, où ils eurent la confirmation que la sentence divine avait été abrogée.

Nos Sages expliquent que ce qui différençia la dernière année des précédentes, était le fait qu'à l'inverse des premières, où la mort était uniquement du domaine du possible ou du probable, lors de la dernière année, celle-ci était pour les quelques milliers de rescapés du domaine de la certitude. De ce fait, leur techouva fut d'une sincérité sans commune mesure avec celle de ceux qui avaient un espoir que leur heure n'était pas encore arrivée. Cette techouva du plus profond du cœur fut donc à même de supplanter le décret divin.

Ce Midrach reste toutefois surprenant. En effet, aussi grande que soit la techouva comment put-elle « faire mentir » un décret divin ? Par ailleurs, un verset dans Pin'has nous spécifie bien lors du dernier décompte du peuple d'Israël effectué par Moché avant l'entrée

Devinettes

- 1) De qui Moché a-t-il appris à faire des réprimandes aux Bné Israël juste avant la mort ? (Rachi, 1-3)
- 2) « Héritez de la terre que Hachem a juré de donner à vos pères Avraham Yts'hak et Yaacov ». On sait que nos patriarches sont Avraham Yts'hak et Yaacov !? (Rachi, 1-8)
- 3) « J'ai ordonné à vos juges ». Qu'est-ce que Moché a dit aux juges exactement ? (Rachi, 1-16)
- 4) La Torah dit que le jugement appartient à Hachem. Que cela signifie-t-il ? (Rachi, 1-17)
- 5) La Torah qualifie le désert de « redoutable ». En quoi l'était-il ? (Rachi, 1-19)
- 6) Hachem dit que Calev héritera de la terre qu'il a foulée. Quel endroit exactement ? (Rachi, 1-36)
- 7) Combien de temps les Bné Israël sont-ils restés à Kadech ? (Rachi, 1-46)

Réponses aux questions

- 1) Ces termes font allusion aux 11 jours ("a'had assar yom") pendant lesquels nous pleurons la destruction (le « horban » terme apparenté au mot « horev » : « mé'horev) du temple : 9 jours au mois de Av (de Roch 'Hodech Av à Ticha Béav), le jour du 17 Tamouz et celui du 10 Tévet. (Kéli Yakar).
- 2) Le Choul'han Aroukh enseigne (Or'a'h 'Haïm Siman 639, Saïf 5) : « À quel moment est-il permis de quitter la Soucca s'il pleut à Souccot ? S'il pleut suffisamment, si bien que la pluie altère un potage de fève. Remez ladavar : les rachei tévot des mots « Pénou ouss'ou lakhème » forme le terme « foul » (fève). Hachem fait donc allusion au fait qu'il est permis « pour vous » ("lakhème") de « vous détourner » ("pénou") et de « quitter » ("oussou") la Soucca si votre «tavchil chel foul» est altéré par la pluie. ("Khamouss Imadi Cohen" du Rav Khamouss Hachohen Yéhonatan de Djerba).
- 3) À travers les mots du passouk « latète lakhème oular'ame a'harékème » (1-8). En effet, comment le passouk peut-il déclarer que « Hachem a juré » ("acher nichba Hachem") "de donner aux Avot" ("latète lakhème": laavot) la terre d'Israël ("ète haarets") ; ces derniers ne l'ont pourtant pas reçu (de leur vivant) du fait qu'au moment où Hachem parla à Moché, les patriarches étaient déjà morts ? L'expression « latète lakhème ète haarets » est donc bien une preuve que Hachem ressuscitera "léatid lavo" les Avot hakdochim (ainsi que les morts du Klal Israël) pour accomplir Sa promesse de leur donner Erets Israël. ("Bessamim Roch" du Rav Makhlof Yaana).
- 4) Car les difficultés et les épreuves de la vie sont relativement "faciles et légères" à supporter pour quelqu'un qui est profondément "maamine b'achem", du fait que ce dernier est convaincu que tout ce qu'envoie l'Éternel n'est que pour notre bien ! A contrario, pour les apikorssim dépourvus d'Emouna (et ne cherchant qu'à assouvir leurs passions et leurs plaisirs matériels), dont la vie est un pénible fardeau à porter (d'où l'expression "oumassaakhème"). ("Dorech Tsiou" du Rav Ben Tsiou Moutsafi)
- 5) Les mots "oubamidbar acher raïta " font allusion au « désert », à l'exil spirituel d'un juif égaré n'ayant vu et vécu que les futilités de ce monde. Or, voilà que Hachem « nassa ète avonotékha » (supporte avec patience et miséricorde le fait que tu fautes, en attendant ta techouva, sans te punir rapidement), bien qu'il soit Roi (le Roi des rois) et qu'un roi ne peut être "mo'hel" si quelque'un a bafoué son kavod en l'offensant. Malgré tout, Hachem t'accorde Son pardon pour tes fautes (si tu fais techouva), car il est aussi et avant tout pour toi un père qui est toujours prêt à être "mo'hel" si son fils l'aurait offensé (idée que traduit l'expression «caachère yissa iche ète béno ». ('Hida' Na'hal Kédoumim").
- 6) Celui qui est profondément modeste et qui a donc scéduence que toutes ses forces et ses facultés viennent uniquement de D... Remez ladavar : « Oulmakhir » ("celui qui sait" et à intégrer ce qui a été dit précédemment), « natati ète haguil'ad » ("je lui ai donné à voir le guilouï d'Elihou de Guil'ad"). ("Dover Tsédek" de Rabbi Tsadok Hachohen de Lublin).

en terre d'Israël, que depuis le précédent décompte, il ne subsistait que Yéhochoua et Calev , explicitant de ce fait que le décret fut bien appliqué dans son intégralité. (Cette question poussant les Tossafot à proposer une autre explication à cette guémara).

Le livre **Orot Haparacha** apporte une réponse : lorsque la guémara met sur un pied d'égalité Kippour et Tou béav, cela vient nous signifier que ce qui est mis en valeur à Tou béav n'est pas l'annulation du décret, mais à l'instar du jour de Kippour, la prédisposition de ce jour à l'acceptation de la techouva. Or, comme nous l'enseignent nos Sages (et en particulier rabbénou Yona dans son Chaaré techouva), la techouva d'un homme est en capacité de le métamorphoser en « un autre homme ». Dès lors, lorsqu'Hachem jura qu'aucun homme de cette génération ne rentrerait en terre d'Israël, cela n'incluait pas les hommes nouveaux, fruits de 6 jours de techouva d'une sincérité sans égale, mais uniquement les précédents, qui ont eux, bel et bien disparus, avant l'entrée en Erets Israël.

A la Rencontre de nos Sages

Rabbi Baroukh Halevi Epstein

Rabbi Baroukh Halévi Epstein n'était ni Rav, ni Av Beith Din, ni dirigeant d'une communauté, ni Roch Yéchivah, mais un « simple citoyen » de la ville de Pinsk en Russie. C'était peut-être un simple « maître de maison », mais il était bel et bien maître dans toutes les demeures de la Torah, possédant parfaitement le Talmud de Babylone et le Talmud de Jérusalem, très versé dans le 'Houmach et la grammaire hébraïque, et très érudit dans toute la littérature talmudique.

Il n'est pas étonnant que Rabbi Baroukh, qui avait étudié dans la yéchivah de Volojine dans sa jeunesse, suive l'exemple de ses grands maîtres et écrive son commentaire magistral, Torah Temimah, en usissant la Torah écrite et la Torah orale. Le but était de « montrer que la Torah écrite est la sœur jumelle de la Torah orale ».

Rabbi Baroukh est né à Babroïsk en 1860, du gaon Rabbi Ye'hiehl Mikhal, connu pour son ouvrage Aroukh HaChoul'han. Dès son enfance, il se fit remarquer par sa mémoire fantastique : c'était une citerne qui ne perdait aucune goutte. Mais il était surtout extraordinaire par son immense assiduité. Il raconte : « Même quand il y avait vacances du 'heder et des études, mon temps m'était précieux, et je restais plongé dans mes études. »

À l'âge de la bar-mitsva, il partit étudier la Torah dans la grande et célèbre yéchivah de Volojine, chez son oncle le Netsiv (le gaon Naphtali Tsevi Yéhoua Berlin), qui était alors à sa tête. Le fait même de venir à la yéchivah à un âge aussi jeune éveilla une grande surprise, et beaucoup de gens ne croyaient pas que cet enfant puisse trouver sa place dans cette illustre yéchivah où beaucoup d'élèves étaient déjà à ce moment-là des grands d'Israël. À la yéchivah, il était tellement plongé dans ses études qu'il en oubliait le monde entier, et plusieurs nuits par semaine, en allant dormir, il ne se déshabillait pas et tombait de fatigue sur son lit. Au cours du temps, il acquit de grandes connaissances dans tous les domaines du Talmud et dans les œuvres des décisionnaires, Richonim et A'haronim. Pendant ses études à la yéchivah, son caractère s'affina, au point qu'il en arriva aux plus hauts degrés dans la générosité, la bienfaisance et l'amour du prochain. Même dans sa jeunesse, il savait approfondir la Torah écrite et en tirer des conclusions théoriques et pratiques.

Il épousa la fille de Rabbi Eliezer Moché Halévi, le Rav de Pinsk. Son beau-père était connu comme un formidable gaon. Il était l'auteur de remarques sur le Talmud, et tout le monde l'appelait Rabbi Eliezer Moché Pinsker. Chez son beau-père, il étudia la Torah avec une grande assiduité et devint célèbre comme un des grands de son époque. Après la mort de son beau-père, la ville de Pinsk voulut choisir Rabbi Baroukh pour le remplacer comme Rav, mais celui-ci décida de ne pas gagner

sa vie de cette façon. Comme c'était un comptable accompli, il prit un poste d'employé, et devint ensuite le directeur d'une banque. Mais c'est bien l'étude de la Torah qu'il aimait plus que tout. Il était tout le temps en train d'étudier. Après une dure journée de travail à la banque, il s'installait dans sa petite chambre et se plongeait dans ses études.

Il resta à Pinsk pendant environ un an en se consacrant à l'écriture de ses ouvrages. Il écrivit beaucoup pendant sa vie. Il publia Mekor Baroukh en quatre parties, des souvenirs de la vie de la génération précédente. Également du nom de Mekor Baroukh, un commentaire sur le Talmud de Jérusalem, qui a été publié en 1928. Tossefet Berakhah est un commentaire sur les cinq livres de la Torah et les cinq Méguillot. Baroukh Cheamar est un commentaire sur le livre de prières. Il écrivit encore d'autres livres et articles. Mais l'œuvre de sa vie est son grand ouvrage intitulé Torah Temimah. Dès sa parution, il fut bien reçu par toute la diaspora, et il n'y a presque aucune maison où l'on ne trouve pas le 'Houmach avec Torah Temimah. Jusqu'à aujourd'hui l'ouvrage a connu un grand nombre de rééditions.

Rabbi baroukh passa un certain temps aux Etats-Unis, où il dirigea le bureau d'Ezrat Torah. Il vécut plus de 80 ans. Quand les Allemands rentrèrent dans la ville au début de juillet 1941, il était déjà vieux et malade. Il fut amené, malade, à l'hôpital juif, et deux jours plus tard, il rendit son âme à son Créateur.

David Lasry

Pélé Yoets

La remontrance ...

Une tâche complexe mais nécessaire

Le début du dernier livre de la Torah commence par les mots « Ce sont là les paroles » (Élé Hadevarim) (Devarim 1,1). Rachi explique cette formulation de la manière suivante : « Etant donné que ce qui va suivre est constitué de remontrances, et que le texte énumère ici tous les lieux où les Béné Israël ont irrité Hachem, il (Moché) les dissimule et ne les cite que par allusions, afin de ménager l'honneur d'Israël. »

La mitsva de corriger son prochain lorsqu'il est dans l'erreur concerne chaque individu et n'est pas spécifiquement réservée au Rav de la communauté. D'ailleurs, les réprimandes faites par un individu quelconque ont plus de chance de porter leurs fruits, car lorsqu'il s'agit d'un Rav, les personnes se déchargent de leur devoir en arguant qu'elles ne peuvent pas lui ressembler. Nous sommes garants les uns des autres, et voir une personne chuter sans la reprendre, nous est comptabilisé comme une faute (Chabbat 54b).

Au moment de la destruction du Temple, la guemara (Chabbat 55a) ramène tout un dialogue entre D. et l'attribut de rigueur où l'on voit bien que les premiers châtiés étaient les personnes pieuses ayant observé toute la Torah dans son intégralité, du Alef au Tav. Il leur a été reproché le fait qu'il leur appartenait de protester contre la conduite des méchants, et qu'ils ne l'ont pas fait.

De plus, la guemara nous dit que : « quiconque a la capacité de protester efficacement contre la conduite pécheresse des membres de sa famille et n'a pas protesté, sera lui-même, appréhendé pour les péchés des membres de sa famille et également puni. S'il est en mesure de protester contre la conduite pécheresse des habitants de sa ville et qu'il ne le fait pas, il est appréhendé pour les péchés des habitants de sa ville. » On déduit de là, que seulement dans le cas où il est en mesure de protester, il

peut se retrouver condamnable de ne pas avoir agi. Cependant, il faut bien distinguer la réprimande (Tokhéha) et la protestation (Mé'haa). On ne sera passible des fautes des autres que si l'on peut protester vigoureusement.

Par ailleurs, la flatterie est diamétralement opposée à la mitsva de réprimander une personne qui ne suit pas le droit chemin. Il est nécessaire d'être pointilleux concernant l'honneur de D. comme son propre honneur.

Il y a néanmoins une catégorie de gens à ne pas réprimander : ceux qui de toute façon n'écoutent pas les reproches ou qui vont se moquer. Dans un tel cas, il est préférable de s'abstenir (Yebamot 65b).

Il faudrait toutefois être sûr de savoir quelle serait leur attitude après la réprimande. Dans le cas où les personnes sont conscientes de l'interdit, il faudra dans tous les cas les réprimander, car elles ne rentrent plus dans la catégorie sur laquelle il a été dit « qu'il est préférable qu'elles agissent par ignorance que par désobéissance » (Cf. Betsa 30a et Choulhan Aroukh O.H. 608).

La façon de réprimander est très importante car il ne faut ni faire honte à son prochain, ni générer une haine ou une dispute. De même, un rabbin ne devra pas faire un discours en public en mentionnant explicitement la faute qu'aurait commise l'un des fidèles, même sans le nommer explicitement, car ce dernier se verrait déjà comme humilié. C'est la raison pour laquelle il sera conseillé lors des discours moralisateurs de s'inclure pour ne blesser personne.

De plus, il ne faut pas critiquer la personne mais l'acte. Aussi, on ne dira pas « Tu es un mécréant, pourquoi as-tu agi de la sorte ? » Mais plutôt « Toi qui es une personne sensée et intelligente, il n'est pas convenable pour toi d'agir ainsi ».

Une bonne formulation est indispensable pour bien réaliser cette mitsva que l'on rencontre au quotidien avec les personnes qui nous sont proches. (Pelé Yoets Tokha'ha)

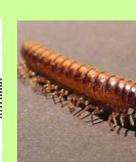
Yonathan Haïk



La Paracha en Résumé

- Moché réprimande les Béné Israël et parlera de son propre chef dans une grande partie de ce dernier livre de la Torah. Le premier passouk est entièrement allusif et rappelle les fautes des Béné Israël dans le désert.
- Il raconte ensuite, certaines guerres, le conseil de Iтро de nommer des gens qui l'aideront à gérer le peuple. L'histoire des explorateurs en longueur.
- Il raconta ensuite les périples des 40 ans du désert, notamment le long détour depuis le Sud jusqu'au Nord Est, passant par plusieurs pays, leur refusant le droit de passage.
- Ils firent finalement la guerre contre Si'hon et Og qu'ils conquièrent.
- Arrivés à la frontière du Jourdain, Gad et Réouven promirent de faire la guerre avec leurs frères avant d'y revenir pour s'y installer.

Rébus



Avant de mourir, Moché s'adresse au peuple et leur fait, par allusion, des reproches sur les écarts de conduite qu'ils ont eus pendant toutes ces années. Il leur reproche notamment la faute des explorateurs qui a causé cette longue traversée du désert.

Cet épisode des explorateurs s'est passé le 9 av, et depuis, cette date est une période sombre de notre calendrier.

Le Hafets Haïm dit dans l'introduction de son livre : "A quoi bon demander la reconstruction du Temple, si nous ne nous efforçons pas de régler ce qui a été la cause de ce désastre." Le Beth Hamikdach a été détruit à cause de la haine gratuite, c'est donc la faute du Lachon ara qui a causé sa disparition.

Commencer à améliorer notre parole est un préalable pour espérer voir le Temple reconstruit.

Le Hafets Haïm ajoute qu'il y a en plus une nécessité d'améliorer cette parole pour valoriser nos tefilot. (Chémirat halachon, Chaar Hazékhira Chap.7)

Cette parabole peut nous aider à mieux le comprendre.

Un apprenti cuisinier cherche à réaliser un plat de la meilleure manière. Il demande pour cela à son instructeur les quantités nécessaires ainsi que toutes les manipulations à effectuer. Après avoir tout respecté à la règle, son plat ressort malgré tout, avec un arrière goût très désagréable. Le chef lui-même ne comprend pas ce qui a provoqué un

résultat si décevant. Il décide donc à présent de l'observer pour trouver l'origine de l'erreur. Notre apprenti se remet donc à la tâche mais le chef comprend immédiatement ce qui a provoqué cette saveur désagréable. L'apprenti suivait bien la recette à la lettre mais ne prenait jamais le temps de nettoyer ses instruments. La meilleure recette ne pouvait donc rien donner puisqu'elle était préparée dans des ustensiles souillés.

Chaque petit effort pour "nettoyer" nos outils donnera ainsi à nos tefilot un peu plus de poids et espérer ainsi voir la reconstruction du Temple très très très prochainement.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Ephraïm est un jeune homme qui est en vacances bien méritées à la montagne, avec plusieurs de ses amis. Ils profitent bien de cet air vivifiant ainsi que des magnifiques paysages et reprennent des forces pour l'année à venir. Un beau jour, alors qu'il fait une randonnée, il voit au loin son ami Alexandre attablé à un restaurant d'altitude avec une boisson. Il découvre qu'il a posé son téléphone sur la rembarre du restaurant donnant sur le vide, ce qui l'agace beaucoup. Il se dit qu'il va lui donner une bonne leçon. Effectivement, cela l'insupporte qu'Alexandre ne fasse pas attention à ses affaires et risque de casser son portable si bêtement. Il manigance un mauvais coup. Il se dit qu'il va faire sonner son téléphone et qu'ainsi, grâce au vibreur, le faire glisser dangereusement vers le vide. Il espère qu'en voyant cela, Alexandre tremblera, le rattrapera de justesse et ne laissera plus traîner ses affaires. Mais les choses ne se passent pas comme prévu et avant qu'Ephraïm n'ait pu raccrocher et qu'Alexandre n'ait pu attraper le téléphone, celui-ci glisse de la balustrade et tombe de la falaise directement sur une voiture garée en bas. D'ailleurs, il ne tarde pas à découvrir qui est l'heureux gagnant d'un toit ouvrant, qui n'est autre que leur bon ami Lévy. Évidemment, le téléphone est hors d'usage et le véhicule bien amoché. Ephraïm est très mal à l'aise et se demande maintenant quelle responsabilité il a dans toute cette affaire. Qu'en pensez-vous ?

Le Rav Zilberstein rapporte la réponse du livre Chiouré Leïl Chichi. Un homme est responsable de tous les dégâts occasionnés par ses mains ou par sa force. En revanche, ce qui n'est qu'un dérivé de cela s'appelle Grama (indirectement) et il en est Patour. Dans le cas d'un téléphone qui sonne par l'appel d'un autre, ceci n'est pas indirect mais est considéré comme la continuité de sa force. Et même si Alexandre s'est comporté avec imprudence en laissant son portable sur la rambarde, il ne sera pas considéré comme quelqu'un ayant abandonné ou jeté son téléphone mais plutôt comme une personne négligente. Quant à la voiture, la Guemara Baba Kama (6a) nous apprend que si quelqu'un laisse une pierre en haut d'un toit et que celle-ci tombe par un vent normal, il sera 'Hayav comme dans le cas où il a allumé un feu et que celui-ci s'est propagé, ce que la Torah rend responsable. Donc si une autre personne (qui n'était pas au courant de sa position) avait appelé Alexandre et que le téléphone était tombé sur la voiture de Lévy, Alexandre aurait été 'Hayav. Mais dans notre cas où Ephraïm connaissait la dangerosité de son appel, c'est lui qui sera responsable et non pas Alexandre, car c'est lui qui l'a « jeté » avant qu'il tombe de manière « naturelle ». En conclusion, Ephraïm sera 'Hayav de rembourser le téléphone ainsi que la voiture en espérant que cela lui donne une bonne leçon.

(Tiré du livre Oupiryu Matok Bamidbar, page 340).

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« J'ai envoyé des messagers depuis le désert de Kédémot à Si'hon...des paroles de paix... » (2/26)

Rachi donne deux explications sur "le désert de Kédémot" :

Première explication : Il s'agit de la Torah qui a été donnée dans le désert et qui a précédé (Kédéma) la création du monde. Ainsi, Moché se justifie d'avoir interpellé Si'hon par des paroles de paix bien qu'Hachem ne le lui ait pas ordonné en disant qu'il l'a appris d'Hachem qui proposa la Torah à Essav et Yichmael alors qu'il était dévoilé devant Lui qu'ils ne l'accepteraient pas.

Deuxième explication : Il s'agit d'Hachem qui a précédé (Kédéma) la création du monde et qui a envoyé Moché du désert vers Pharaon. Et ainsi Moché se justifie : "C'est de Toi Hachem que j'ai appris à agir, Toi qui as précédé le monde, car Tu aurais pu envoyer un seul éclair et bruler les Égyptiens mais Tu m'as envoyé depuis le désert de Midiane vers Pharaon en disant : "Envoie Mon peuple" avec patience."

Tout d'abord, commençons par comprendre comment Rachi a vu que le pchat de "désert de Kédémot" contient ces deux explications : (inspiré de Maskil Lédaïvid)

Bien que la première explication rentre bien dans les mots, elle n'est pas suffisante car il y a une difficulté : Peut-être qu'Hachem a proposé la Torah à Essav et Yichmael car ce n'est pas un contexte de guerre. Mais avec Si'hon où on est dans un contexte de guerre, qui dit qu'il faille envoyer au préalable des paroles de paix ? Ainsi, pour combler cette difficulté, Rachi avait besoin de ramener la deuxième explication où les deux sujets se ressemblent : d'abord des paroles de paix et sinon la guerre. Mais Rachi ne pouvait pas se suffire de la deuxième explication car s'agissant d'Hachem, le mot Kédémot est compréhensible mais on ne comprend pas bien ce que signifie le mot "désert". C'est pour cela que la première explication est nécessaire.

Le Ramban demande :

Après qu'Hachem ait ordonné à Moché de provoquer Si'hon en guerre, comment Moché a-t-il pu lui envoyer des paroles de paix ? Et si Si'hon avait accepté la proposition de Moché de juste passer par son pays, il n'aurait pas pu lui faire la guerre et aurait ainsi transgressé les paroles d'Hachem ? Et si Moché savait par avance que Si'hon n'accepterait pas la proposition alors quel est l'intérêt de lui envoyer ces paroles et cette proposition de paix ? Cette question pousse le Ramban à expliquer ainsi : même si cela va à l'encontre de la chronologie des versets, Moché envoya d'abord des paroles de paix à Si'hon et c'est seulement ensuite qu'Hachem dit à Moché de le provoquer en guerre.

Il ressort donc une grande discussion entre Rachi et Ramban : Selon Rachi : Après qu'Hachem ait dit à Moché de provoquer Si'hon en guerre, Moché envoya à Si'hon des paroles de paix.

Selon Ramban : D'abord Moché envoya à Si'hon des paroles de paix et ce n'est qu'ensuite qu'Hachem dit à Moché de provoquer Si'hon en guerre.

À présent, on pourrait se demander :

Bien que Rachi ait ramené deux raisons justifiant l'attitude de Moché, finalement la question du Ramban demeure : comment Moché a-t-il pu envoyer des paroles de paix à Si'hon alors qu'Hachem lui avait dit explicitement de le provoquer en guerre ?

On pourrait proposer la réponse suivante :

Évidemment que Moché comptait clairement faire la guerre à Si'hon puisqu'Hachem le lui avait ordonné, mais Moché savait à 100% que Si'hon refuserait, comme Rachi l'écrit explicitement dans paracha 'Houkat (21/23) : « Car tous les Rois de Kena'an payaient Si'hon pour les garder et qu'il ne laisse pas passer les bnei Israël, et lorsque les bnei Israël lui ont demandé de passer par son pays, il leur a dit : Toute ma raison d'être ici est de vous empêcher de passer et vous me demandez de passer !? » Et Moché a appris que cela avait un intérêt premièrement du fait qu'Hachem ait proposé la Torah à Yichmael et Essav bien qu'il savait qu'ils refuseraient. En effet, cela a permis de leur enlever la possibilité de dire un jour : Si Hachem nous l'avait proposée, on l'aurait acceptée. Et deuxièmement, du fait qu'en Égypte, Hachem a d'abord fait des sommations alors qu'il savait d'avance que Pharaon refuserait. Ainsi, dans l'histoire, les Égyptiens ne pourront jamais dire que si Hachem leur avait demandé, ils auraient laissé partir les bnei Israël. Ainsi, Moché a appris "du désert de Kédémot" une grande leçon selon laquelle il ne faut pas laisser aux oumot haolam la possibilité de pouvoir interpréter plus tard l'histoire d'une manière négative à l'égard des bnei Israël. Ainsi, Moché s'est dit : Si on attaque les premiers un jour, ils diront que les bnei Israël sont cruels et ont tué beaucoup d'innocents car s'ils nous avaient demandé, on les aurait laissés passer bien que c'est entièrement faux mais puisqu'on ne peut pas le prouver, alors ils n'hésiteront pas à mentir et à être de mauvaise foi. Le principal étant de faire passer les bnei Israël pour des bourreaux et eux des victimes, Moché leur enlève alors cette possibilité.

Ainsi, grâce au fait qu'Hachem ait proposé la Torah en premier à Essav et Yichmael, l'histoire montrera la grandeur des bnei Israël qui eux ont accepté sans possibilité de dire pour les oumot haolam qu'eux aussi auraient accepté. Grâce au fait qu'Hachem ait demandé à Pharaon de laisser partir les bnei Israël, l'histoire se rappellera de la cruauté de Pharaon et que c'est l'obstination de son refus qui a entraîné sur lui sa perte et, grâce au fait que Moché ait fait cette proposition de paix envers Si'hon, les oumot haolam ne pourront plus inverser les rôles et faire passer les bnei Israël pour les méchants. L'histoire sera alors obligée de reconnaître que c'est bien Si'hon l'agresseur.

Mordekhaï Zerbib